

Non à la dissolution du CCIF !

Category: Anti-racisme, immigration

écrit par jmfouquer | 21 novembre 2020

Le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, a annoncé jeudi 19 novembre qu'il a « notifié aux responsables du CCIF [Collectif contre l'Islamophobie en France] l'intention d'engager la dissolution leur structure ». Le CCIF est une association qui lutte activement contre les actes et les paroles islamophobes, en apportant un appui juridique et un accompagnement psychologique aux victimes tout en étant reconnue par des instances internationales comme l'ONU. Elle peut être ainsi dissoute au bon vouloir d'un exécutif qui se considère comme juge et partie, au motif qu'elle serait une « officine islamiste » portant atteinte aux « valeurs de la République ».

Ensemble ! s'oppose sur la forme et sur le fond à cette décision qui s'inscrit dans la logique de 'chasse aux sorcières' contre tous ceux et toutes celles qui dénoncent la stigmatisation de nos concitoyen-nes de confession musulmane. Des sanctions légales contre des individus ou des associations ne sont envisageables que si des actes ou des paroles manifestement délictuels – comme l'incitation à la violence ou à la haine raciale – sont avérés devant les tribunaux, ce qui n'est pas le cas pour le CCIF.

Cette annonce confirme la dérive autoritaire et islamophobe du gouvernement Macron-Castex que nous voyons également à l'œuvre dans le projet de loi 'sur la sécurité globale' et celui 'confortant les principes républicains' (appelé précédemment 'Loi contre le séparatisme').

Ensemble ! s'associera à toutes les démarches entreprises par les associations antiracistes et de défense des droits des citoyen-nes afin d'empêcher cette mesure liberticide, qui renforce le racisme. C'est également une réflexion sur les

dysfonctionnements anti-démocratiques d'une Vème République en
bout de course qui s'impose.